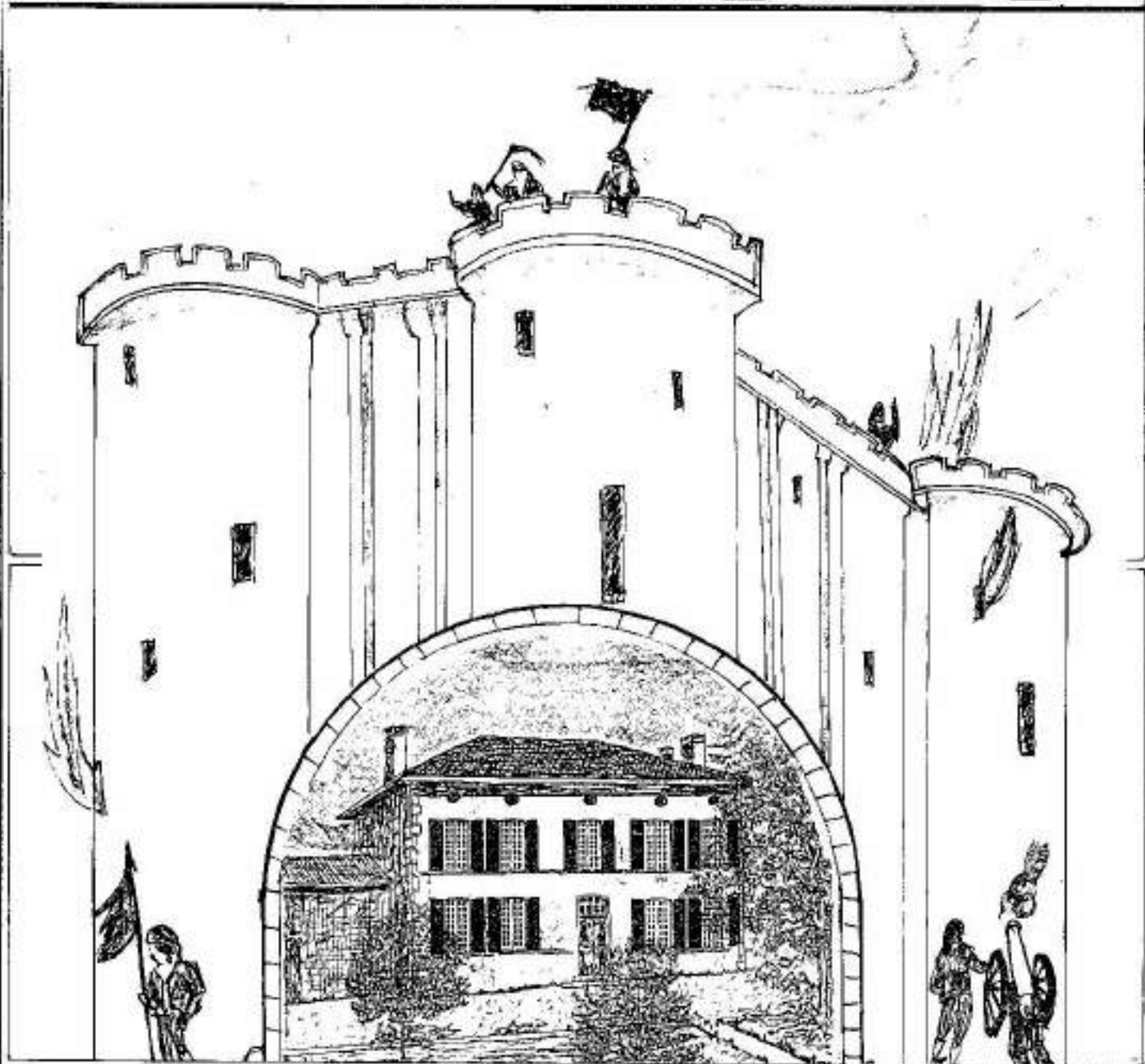


le trait ***** ***** d'union



Bulletin Municipal 1989
de SAUGNAC & CAMBRAN ***

Le mot du Maire ...

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

même les élections municipales n'ont pas dérangé le cours paisible de la vie du village en cette année 1989.

Elle a fourni le lot habituel d'événements heureux et malheureux. L'un de ces derniers a profondément peiné l'ensemble de la population. Madame Donnez qui avait, belle, douce et discrète, guidé les premiers pas de bon nombre de Saignacais sur la voie de la connaissance, s'est effacée pour toujours, mais pas de nos mémoires.

Deux heures du début de l'été ont pourtant suffi à rendre cette année exceptionnelle, deux heures trop courtes qui étaient l'aboutissement d'un énorme travail collectif.

De la réussite de cette belle et émouvante reconstitution historique, d'une telle mobilisation autour d'une simple idée, d'un tel déploiement d'énergie et de talent dans le seul but de créer une œuvre éphémère, Saignac et Cambrai est fier.

Nul doute que les jeunes du Foyer aient puisé là le courage de retrousser leurs manches, à l'image de leurs aînés naguère, pour restaurer leur salle; et les responsables communaux leur détermination à réaliser leur programme, avec pour priorité en ce début de mandat les équipements au service des jeunes enfants, notre bien le plus précieux.

Bonne année à chacun
d'entre vous.



INFORMATIONS MUNICIPALES

QUI FAIT QUOI ?

Nul ne l'ignore : les élections municipales se sont déroulées au mois de mars ; le nouveau conseil municipal a été installé et des commissions formées. Sachez donc à quelles tâches se consacrent vos élus.

Maire : Mr Gérard DUCLAU

1er Adjoint au Maire : M. Gaston BARGELES

2ème Adjoint au Maire : Mme Danielle BOURDENX

3ème Adjoint au Maire : M. Bernard LORREYTE

4ème Adjoint au Maire : M. Alain FORSANS

Conseillers : Mmes LABASTIE et LAMOLIATE

MM. CASTILLON, CHICOYE, DUFOURCO, LAFOURCADE, LAPEGUE, LESGOURGUES,
PEHAU, PREUILH.

Composition des commissions :

Commissions municipales : Nous rappelons que Mr le Maire est membre de droit de toutes les commissions. C'est pourquoi son nom n'apparaît dans aucune des listes ci-dessous. Le responsable de commission est la personne nommée en tête.

Agriculture : LESGOURGUES, BARGELES, CHICOYE, LORREYTE, PREUILH.

Aide sociale : BOURDENX, LABASTIE, LAMOLIATE, LESGOURGUES.

Bâtiments et urbanisme : FORSANS, CASTILLON, DUFOURCO, LAFOURCADE, LAPEGUE, PEHAU.

Cantine : BOURDENX, DUFOURCO, LABASTIE, LAMOLIATE, PEHAU.

Ecole : CASTILLON, BOURDENX, FORSANS, LABASTIE, LESGOURGUES.

Fêtes : PEHAU, CHICOYE, DUFOURCO, FORSANS, LAFOURCADE.

Finances : BOURDENX, CASTILLON, LAPEGUE, LESGOURGUES, PEHAU.

Forêt : LORREYTE, CHICOYE, LAPEGUE, PEHAU, PREUILH.

Information : CASTILLON, BOURDENX, LABASTIE, LAMOLIATE.

Voie et matériel : BARGELES, CHICOYE, LAFOURCADE, LORREYTE, PREUILH.

Commissions ouvertes : Les personnes qui désirent faire partie de l'une de ces commissions sont priées de s'adresser au responsable.

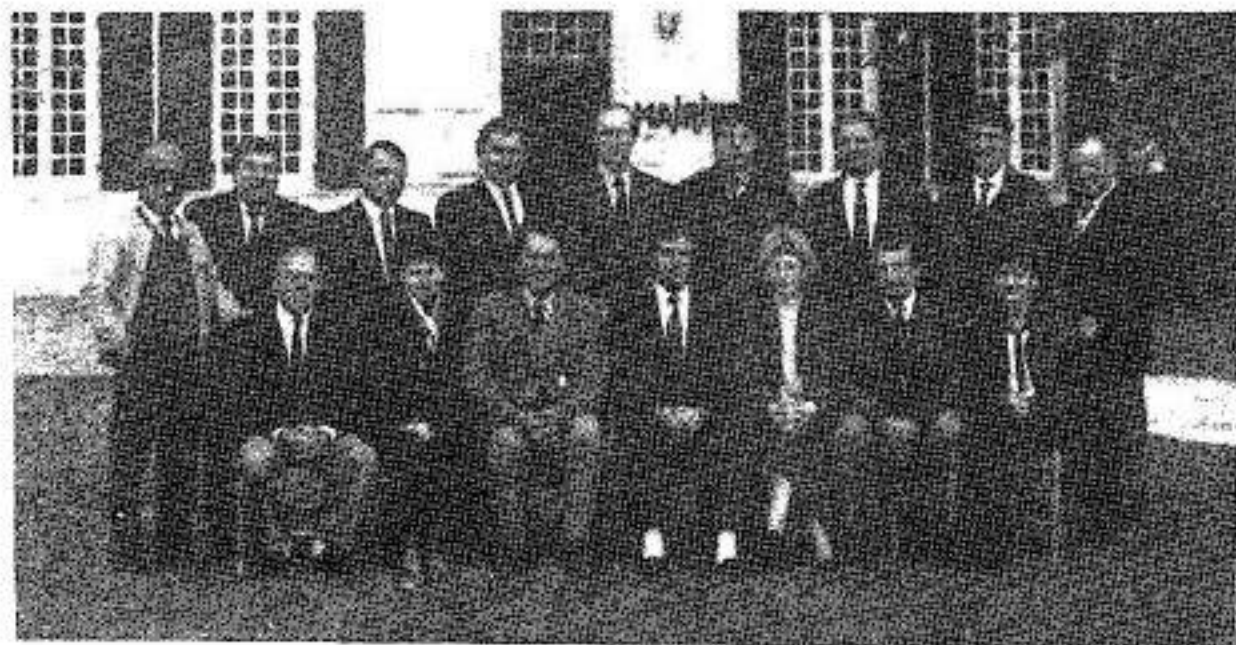
Fleurissement et cadre de vie : BARGELES, BOURDENX, LABASTIE, LAMOLIATE.

Jeunesse et sports : CASTILLON, CHICOYE, DUFOURCO, FORSANS, LABASTIE, LAFOURCADE,
PEHAU.

Vie associative : PEHAU, BARGELES, BOURDENX, CASTILLON, PREUILH.

Délégations aux syndicats intercommunaux :

Syndicat d'adduction des Eaux de Pouillon : DUCLAU, LESGOURGUES
SYNDACTOM (ordures ménagères) : DUCLAU, BARGELES
SIVU (voirie) : DUCLAU, BARGELES
Syndicat d'électrification d'Yzosse : PEHAU, FORSANS
Syndicat d'aménagement du Lay : BARGELES, LORREYTE
Syndicat des chênaies et peupleraies de l'Adour : LORREYTE, PREUILH
Syndicat des ennemis des cultures : PREUILH
Syndicat du chenil de l'agglomération dacquoise : LESGOURGUES, LABASTIE
Syndicat de l'agglomération du pays dacquois : DUCLAU, PEHAU
Syndicat départemental du statut général du personnel : DUCLAU.



LE CONSEIL MUNICIPAL

*De gauche à droite au premier rang : Alain FORSANS, adjoint au maire, Jeanine LAMOLIAE, Gaston BARGELES, premier adjoint, Gérard DUCLAU, maire, Danièle BOURDENX, adjointe au maire, Bernard LORREYTE, adjoint au maire, Marie LABASTIE.
Au 2ème rang : René GAUJOUR, secrétaire de mairie, Marc PEHAU, Jean-Pierre LAPEGUE, Bernard LAFOURCADE, Michel CASTILLON, Bernard DUFOURCQ, Jean LESGOURGUES, Jean-Marie CHICOYE et Robert PREUILH.*

Groupes de travail

Centre Communal d'Action sociale (ancien Bureau d'Aide Sociale)

Collaborent avec les conseillers municipaux de la commission correspondante :
R. DUTILH, R. FOURCADE, R. GAILLON, M. LALANNE.

Impôts directs

Le rôle des commissaires consiste à mettre à jour les informations servant à l'assiette de la taxe d'habitation, à recenser les créations et fermetures d'établissements professionnels, les changements de propriétés, les mouvements de population et les modifications apportées aux constructions.

Parmi les personnes proposées par le Conseil Municipal, la Direction des Services Fiscaux a retenu :

. Commissaires titulaires : ARRIEUSSECQ J.C., CASSIN C., CASTAGNET P., DELAYRE P., DUFOURCQ E., PREUILH J.J.

. Suppléants : CAMIADE Marc, DUFOURCQ B., FOURCADE R., LABAGNERE J., LATASTE G., TORCHAUSSÉ F.

RÉALISATIONS

L'intermède électoral du printemps n'a pas freiné l'action municipale. La continuité est assurée et la nouvelle équipe s'est mise au travail sans tarder, poursuivant dans tous les domaines la tâche entreprise.

FORET

Cette année les particuliers qui n'avaient pu être servis en 1988 ont pu acheter du bois dans la forêt de chênes de Cambran (environ 100 m³). A Cambran également, le SIVU a procédé au nettoyage de la parcelle 11. D'autre part, en vue de la plantation de peupliers en décembre, d'importants travaux de girobroyage, labourage et disquage, ont été effectués sur 3 ha 94. Par ailleurs le chemin de Porte Dijéaux a été empierré.

A Arzet la parcelle 7 a été girobroyée, labourée et disquée. Dans cette même parcelle ainsi que dans la parcelle 8, les habitants de la commune pourront prochainement acquérir du bois de chauffage.

Deux importantes ventes de bois ont eu lieu : le 21 septembre 1988 chênes, soit 654 m³, pour la somme de 367 000 Francs (les cimes seront réservées aux particuliers pour bois de chauffage) et, le 26 octobre 1 008 pins, soit 1 494 m³, pour 375 000 Francs. Ces coupes avaient été prévues et seront gérées par l'O.N.F. Elles seront effectuées en 1990.

Pour terminer ce chapitre, nous rappelons avec plaisir que notre forêt a reçu au mois de mai la visite d'un groupe de parlementaires anglais, particulièrement intéressés par ce qui se fait chez nous.

VOIRIE

Comme chaque année plusieurs routes ont été rénovées. Celle du Conte qui rejoint la départementale 947 a été recalibrée et goudronnée. A Arzet, la côte de Cap de Carrère, à Saugnac la route d'Oro, celle de Conques et celles du lotissement du Conte ont été revêtues d'enrobé. Le coût de ces travaux, réalisés par le SIVU, est de 209 210,40 Fra TTC.

En outre des fossés ont été curés en divers endroits de la commune et, à Arzet, dans la côte de la Cantine, il a fallu procéder à une traversée de route et faire un pont pour dévier l'eau.

BATIMENTS

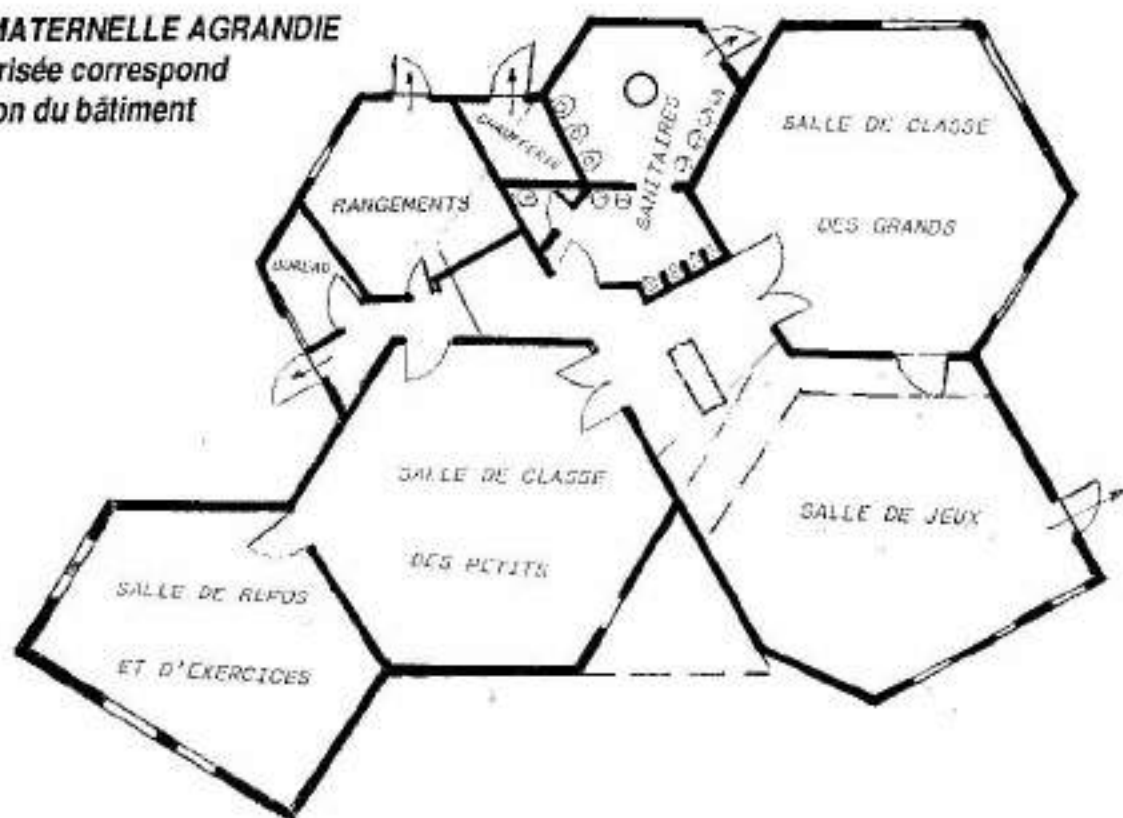
Aux écoles les travaux d'entretien normaux ont été réalisés : c'est ainsi que la peinture des classes de cours préparatoire et de cours élémentaire a été renouvelée. Mais la grosse "affaire" de l'année a été l'extension de l'école maternelle. En raison de l'augmentation du nombre des jeunes enfants scolarisés, le bâtiment, construit il y a dix ans, s'avérait trop petit. Sa surface a donc été considérablement accrue par la construction d'une salle de jeu de 65 m², d'un dortoir de 44 m², d'une pièce de rangement de 18 m², d'un bureau et d'une kitchenette. Quant aux sanitaires ils ont été multipliés par deux. Le coût estimatif de l'opération est de 623 000 Fra. Pour cela la commune a contracté un emprunt de 550 000 Francs. Elle a également reçu (tardivement, ce qui explique le montant de l'emprunt) une subvention de 212 000 Francs du Conseil Général.

En fin d'année des menuiseries seront installées à la salle jouxtant la mairie, mise à la disposition du Foyer des Jeunes. Le devis est de 4 191 Fra. Le toit y a été refait et de la laine de verre posée. Les travaux, auxquels il faut ajouter ceux qui ont été réalisés sur le toit de la mairie, s'élèvent à 41 022,79 Fra.

Enfin le toit du clocher de l'église doit être restauré ce mois de décembre (le devis est de 130 000 F) et un paratonnerre installé.

L'ÉCOLE MATERNELLE AGRANDIE

La partie grisée correspond
à l'extension du bâtiment



EQUIPEMENT

A l'église le battant d'une cloche a dû être remplacé (coût : 6 338,82 Frs TTC) et, à la mairie, le photocopieur a lui aussi été changé. Un appareil d'occasion a été acheté (3 500 Francs) et l'ancien a été donné à l'école. Pour celle-ci nous avons fait l'acquisition d'un nouvel ordinateur (3 500,00 Frs).

A l'école maternelle il a fallu du mobilier, ainsi qu'au Foyer des Retraités pour lequel la commune a acheté tables et chaises (10 352 Frs TTC).

Dans le domaine de l'électrification, notons que plusieurs postes ont été créés : P.27 Baretge, P.28 Iesserre, P.29 Conte. Le P.10 Tastet a été renforcé.

PERSONNEL COMMUNAL

Mme LALANNE a été embauchée en tant qu'aide-maternelle (26 h/semaine).

Pour améliorer le service public les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie ont été étendus (voir "Horaires et Tarifs") ; pour cela le service de Mme GONALONS a été accru, et M. GALJOUR est désormais présent le mercredi après-midi.

CADRE DE VIE ET URBANISME

Comme c'était prévu dans le règlement du P.O.S., il a été nécessaire de procéder à une modification portant sur le schéma d'aménagement de la zone III Na.

L'embellissement du village reste un de nos objectifs. A cet effet une personne bénévole a fabriqué des vasques qui seront mises en place prochainement. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

Le concours local de fleurissement a de nouveau été organisé cette année. Le jury a décidé d'attribuer ses récompenses aux personnes suivantes :

1. M.et Mme Marc CAMIADE - Lotissement La Lande
2. M.et Mme Jean-Louis LAHET - Les grillons
3. M.et Mme Jean-Michel LAFFITTE - Arzet
4. M.et Mme Louis LABOURDETTE - Bourg
5. Mme Odette AUDE - Arzet
6. M.et Mme Pierre POSTELLE - Route de Cambran
7. M.et Mme Didier BERBINAU - Lotissement La Lande
8. M.et Mme Gérard ITHURRIA - Route d'Orthez.

VIE COMMUNAUTAIRE

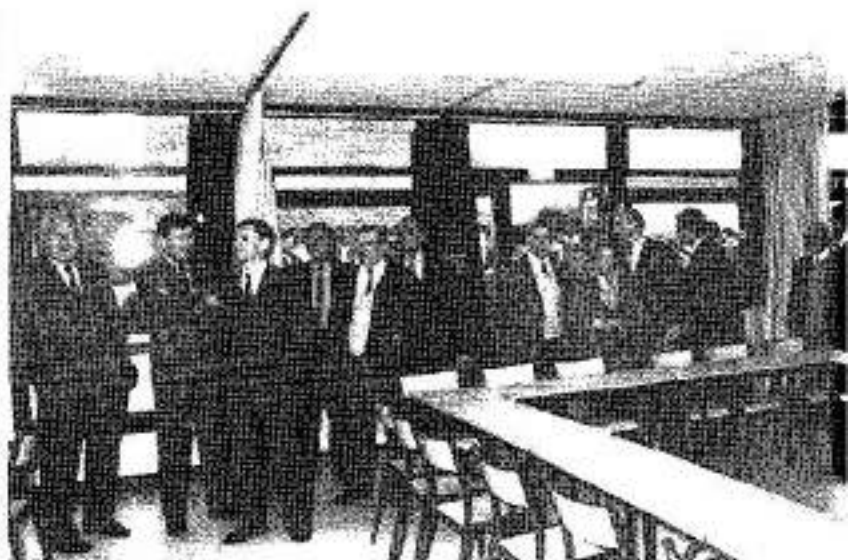
Comme les années précédentes le Conseil Municipal a organisé plusieurs réceptions : en janvier pour nos aînés, en mai pour la Fête des Mères, en juin pour féliciter les sportifs. A ces réceptions habituelles s'est ajoutée celle de Monseigneur l'Evêque à l'occasion de la Confirmation.

En février toute la population a été conviée à l'inauguration de plusieurs bâtiments : foyer des Retraités, salle paroissiale, mairie. Les Saugnacais ont été nombreux à répondre à cette invitation et à suivre M. EMMANUELLI, Président du Conseil Général, qui nous a fait l'honneur de venir couper les rubans.



INAUGURATION DE LA MAIRIE

de gauche à droite : MM. GOUSSEBAIRE-DUPIN, sénateur ; LALANNE, conseiller général ; DUCLAU, maire ; DEFARGE-LACROIX, sous-préfet ; EMMANUELLI, président du Conseil Général ; PENICAUT, député.



ci-dessus

Les personnalités découvrent la Salle Paroissiale.

ci-contre

M. TACHON, président du Club des Retraités, s'apprête à recevoir les clés du Foyer.

Des subventions exceptionnelles ont été attribuées : 7 600 Francs à l'école pour le voyage qui a conduit nos jeunes écoliers vers les châteaux de la Loire et le Futuroscope ; 10 000 Francs pour aider le Comité du Bicentenaire à mettre sur pied le spectacle du lundi soir des Fêtes Patronales.

Signalons pour terminer qu'en 1989 le club de tennis a été dispensé de reverser à la commune 5 % du revenu de ses cotisations annuelles comme il est prévu par la convention (voir Trait d'Union 1987), étant donné qu'il a eu des frais pour aménager ses vestiaires.

QUELQUES PRÉCISIONS

CANTINE SCOLAIRE

Le 2 mai 1989, lors de l'assemblée générale, les parents d'élèves fréquentant la cantine scolaire, dans un souci de gestion plus régulière, ont émis le vœu qu'à partir de la rentrée 1989 la cantine soit régie par la commune.

Lors de sa réunion du 08.07.89, le Conseil Municipal a accepté, précisant que la commune continuerait, comme par le passé, à prendre à sa charge les investissements, le matériel et le traitement des employés.

Le prix des repas correspond donc aux seuls frais d'approvisionnement en denrées alimentaires, produits d'entretien et gaz.

Un règlement intérieur a été mis au point et s'applique depuis septembre 1989.

Rappelons les points les plus importants :

- * Les inscriptions se font en Mairie,
- * La fréquentation de la cantine doit être régulière (hormis pour les enfants de la maternelle),
- * Le prix des repas (révisable tous les ans en fonction du pourcentage de variation déterminé par l'Administration) a été porté à 10,50 Frs,
- * Les repas sont payables en cours de trimestre (sauf maternelle) comme dans la plupart des établissements,
- * Les parents des enfants fréquentant la cantine seront invités à une réunion courant juin afin de débattre des problèmes ayant pu apparaître au cours de l'année.
- * Les repas non pris seront remboursés après 4 absences consécutives (maladie...) aux rationnaires prenant pension toute la semaine.

Le prix du repas a subi une augmentation : la kermesse traditionnelle faite au profit de la cantine et organisée par son ancien Comité de Gestion permettait d'abaisser le prix du repas d'environ 1,30 Fr.

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Comme nous vous le rappelons chaque année, le C.C.A.S. dont les ressources proviennent d'aides du département, de subventions communales, de participations des organismes sociaux, intervient dans plusieurs domaines :

- . Constitution de dossiers divers de demande d'aide légale.
- . Aide ménagère
- . Participation financière ponctuelle
- . Gestion d'une bibliothèque municipale ouverte tous les samedis de 14 à 18 H.
- . Participation financière au Centre de Loisirs de Narrosse. En 1989, 350 journées ont été subventionnées à raison de 20 Frs par jour et par enfant. Ce centre installé dans une commune voisine, proposant des activités éducatives, a été fréquenté en 1989 par 24 enfants (14 familles).
- . Sorties à la piscine de Pouillon jusqu'en 1988. En 1989, ces déplacements ont été annulés : à la suite d'une enquête menée en juin, seulement 4 familles étaient intéressées.
- . Traditionnel goûter en fin d'année pour nos aînés et distribution de cadeaux aux personnes âgées de plus de 75 ans.

BUDGET

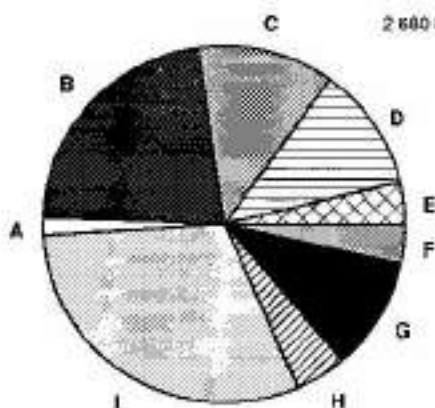
COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT 1988

DÉPENSES

A - Dérivés et fournitures	41 961,76
B - Frais de personnel	593 772,94
C - Impôts et taxes	14 147,50
Travaux, services extérieurs	313 724,54
D - Participations	303 027,44
E - Allocations subventions	102 637,50
F - Frais de gestion générale	92 332,82
G - Frais financiers	274 182,98
H - Prélèvement pour investissements	123 970,32
I - Excédent fonction. à reporter 1989	820 930,44

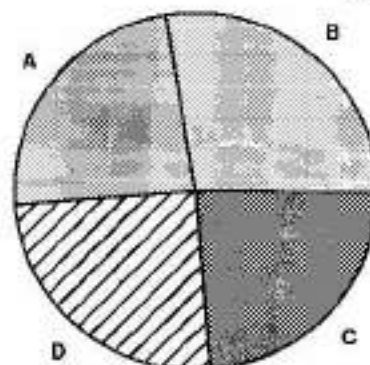
2 680 888,24



RECETTES

A - Produits d'exploitation	139 637,78
Produits domaniaux	314 078,50
Produits financiers	6,00
Recouv. subventions	22 473,20
B - Dotation globale	
fonctionnement	769 427,00
Impôts indirects	27 081,95
C - Contributions directes	685 296,13
Produits exceptionnels	1 200,00
Produits aménageurs au 01.01.88	721 687,68

2 680 888,24

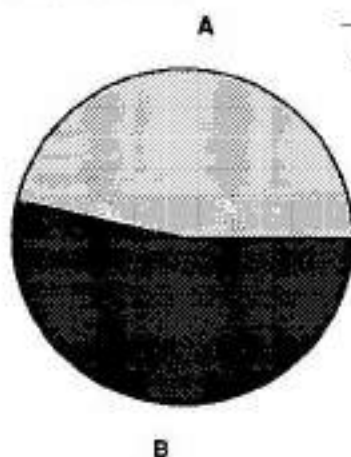


SECTION INVESTISSEMENT 1988

DÉPENSES

1 - Remboursements emprunts	223 512,03
2 - Investissements	
matériel	23 686,94
bâiments	223 063,16
(foyer 3ème âge, chauffage église, parcs, jardins, entretènement de lignes PTT, etc...)	

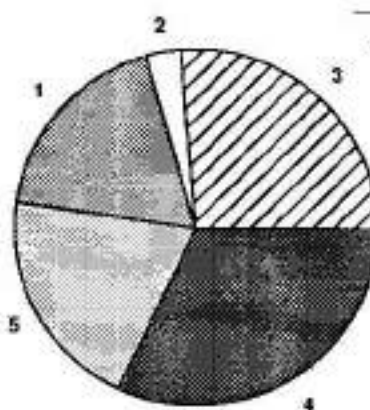
470 242,13

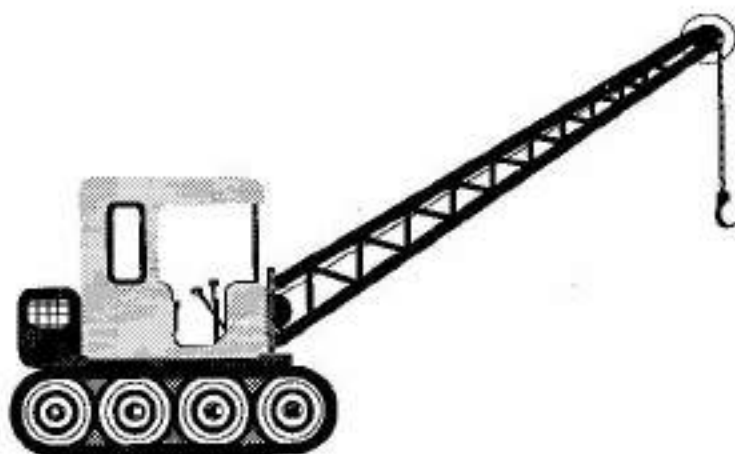


RECETTES

1 - Excédent reporté	86 614,77
2 - Subventions	15 000,00
3 - Prélèvement section fonctionnem.	123 970,32
4 - T.V.A.	117 254,78
T.I.E.	30 783,00
5 - Subvention en annuités	96 619,25
Déficit	0,01

470 242,13





PROJETS

De quoi sera fait 1990 ? Quelles sont les intentions de la municipalité ? Voilà sans doute des questions que vous vous posez. Répondre avec une extrême précision n'est évidemment pas possible car tout n'a pas encore été établi dans le détail ; néanmoins nous allons faire ici le point sur les grands objectifs.

La gestion, l'entretien, voire l'extension du patrimoine communal sont toujours les priorités : la commune possède trop peu de terrains dans le bourg ; elle envisage donc de saisir toute opportunité qui pourrait se présenter et de procéder à des acquisitions foncières. Le réseau routier sera amélioré : la commission municipale concernée fera le tour des différentes voies communales afin de déterminer celles qui doivent être restaurées. Des travaux seront aussi effectués en forêt, en fonction des recommandations de l'O.N.F. Aucune coupe n'est prévue cette année, sauf bien entendu celle des arbres vendus en septembre et octobre (voir l'article "Réalizations") ; pour les particuliers il y aura encore quelques possibilités pour s'approvisionner en bois de chauffage. Dans le domaine de l'équipement il est prévu de faire fabriquer des tables et bancs supplémentaires afin de limiter les emprunts auprès des autres communes à l'occasion des différentes manifestations. Par ailleurs, à la cuisine annexée à la salle polyvalente, des placards seront placés sous la table de travail.

Améliorer les services existants, en créer de nouveaux, est également un souci permanent de la municipalité ; aussi une commission réfléchit-elle à la possibilité de mieux répondre aux besoins concernant le ramassage des ordures ; pour les jeunes, l'éventualité de la création d'une école de musique n'est pas à exclure, une enquête est en cours. Dans ces deux domaines l'aspect financier sera déterminant car il n'est pas question d'alourdir la charge des contribuables.

Venons-en enfin au grand projet 1990, qui risque d'occulter les autres : le regroupement scolaire. Des travaux vont être entrepris à "l'école des grands" pour permettre aux quatre classes du cycle élémentaire de se retrouver dans le même espace, ce qui sera plus fonctionnel. En fonction du coût de l'opération et des contraintes du calendrier scolaire, ces travaux se feront dans l'année ou seront échelonnés sur une période plus longue. Les locaux ainsi libérés, à "l'école des petits" pourront ultérieurement permettre l'extension de la poste, dont l'exiguïté pose problème.

Voilà pour l'essentiel ; au fil des jours et des circonstances d'autres réalisations verront probablement le jour. Nous vous en parlerons dans le prochain Trait d'Union.

VIE ASSOCIATIVE

LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE ET DES RESPONSABLES

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE 39-45

M. A. MORLAES - Le Bourg - Tél. 58 97 84 89

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE

M. R. ANTON - La Cambranaise - Tél. 58 97 86 58

MUTUELLE ACCIDENTS ET INCENDIE

M. Cl. CASSEN - Laoudebaigt - Tél. 58 97 86 44

SOCIETE DE SECOURS MUTUEL

M. R. ANTON - La Cambranaise - Tél. 58 97 86 58

FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES

M. F. CAZAUNAU - Lot, La Lande - Tél. 58 97 82 12

COMITE DES FETES DE SAUGNAC ET CAMBRAN

M. M. PEILLAU - Quartier Bégu - Tél. 58 97 87 98

COMITE DES FETES DE CAMBRAN

M. J.-J. PREUILH - Hute - Tél. 58 97 87 73

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

M. R. LAMOLIAE - La Sablière - Tél. 58 97 82 76

ENTENTE SAUGNACAISE

Section Basket

M. D. LABASTIE - Lot, La Lande - Tél. 58 97 80 20

Section Tennis

M. Y. LAVIGNE - Lot, Planié - Tél. 58 97 85 38

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Mme M. VINCK - Lot, Planié - Tél. 58 97 83 87

FOYER DES JEUNES

M. B. DUPIN - Lecouture - Tél. 58 97 86 72

CLUB DES RETRAITES

M. R. TACHON - Lot, Bégu - Tél. 58 97 85 54

ELAN SAUGNACAIS

Mme M. CASTILLON - Quartier Bégu - Tél. 58 97 87 95

F.D.S.E.A.

M. F. LABARRIERE - Lehoudie - Tél. 58 97 86 68

M.O.D.E.F.

M. J.-Cl. ARRIEUSSECQ - Lecoste - Tél. 58 97 88 75

JEUNES DU M.O.D.E.F.

M. J.-M. LAFFITTE - Quartier Arzet - Tél. 58 98 73 17

FERMIERS ET METAYERS

M. R. Betz - Tastet - Tél. 58 97 84 20

C.U.M.A.

M. F. LABARRIERE - Lehoudie - Tél. 58 97 86 68

CONSORCE BOVINE

M. J. LORREYTE - Lehoudie - Tél. 58 97 86 68

CONSORCE PORCINE

M. P. HARRAN - Cassen - Tél. 58 97 86 10

AGENDA

Dates à retenir pour 1990. Ne figurent ici que les manifestations à caractère public. Pour certaines, la date n'est pas encore connue avec précision.

JANVIER

06 - Goûter offert par la commune aux retraités.

10 - Goûter des Rois de l'Ecole de Tennis.

13 - Loto de l'Elan Saugnacais.

FEVRIER

10 - Bal du Foyer des Jeunes.

MARS

04 - Bal à papa du Club des Retraités.

10 - Loto de l'Association des Chasseurs.

24 - Loto du Basket.

25 - Cérémonie FNACA et vin d'honneur.

Au cours du mois : Foulée Saugnacaise organisée par le Foyer des Jeunes.

AVRIL

14 - Bal du Foyer.

MAI

08 - Anniversaire Armistice 39-45. Vin d'honneur et Banquet. Un Rallye automobile sera organisé par le Foyer des Jeunes ainsi que la Fête du Foyer des Jeunes.

JUIN

17 - Repas du Tennis.

24 - Fête des Ecoles.

JUILLET

06 -

07 - Fête du Village.

08 -

09 -

NOVEMBRE

11 - Anniversaire Armistice 14-18. Vin d'honneur.

DECEMBRE

01 - Loto Parents d'Elèves (FCPE).

Aux alentours du 20, Loto du Basket.



CLUB DES RETRAITÉS

Du côté des Anciens...

Le club des Retraités se porte bien... merci... Fort de ses 163 adhérents il poursuit ses activités.

Début 89, la municipalité a mis à la disposition de notre groupe une salle coquette, fonctionnelle et fort bien aménagée. Que Monsieur le Maire et le Conseil Municipal en soient vivement remerciés.

Cette salle permet à bon nombre d'entre nous -y compris des dames- de venir jouer à la belote ou à la manille. Ces réunions ont lieu chaque semaine et toute l'année. Dire qu'elles sont silencieuses serait très exagéré. Mais cela prouve, au moins, que, si les jambes fléchissent un peu, les poumons, eux, sont toujours solides !

Les voyages à Irun ou Dancharria continuent, parfois agrémentés d'un arrêt -buffet à Bonloc, et des plus jeunes viennent souvent se mêler aux "vieilles tiges" pour notre plus grand plaisir. Ces sorties permettent de se retrouver, de ranimer d'anciennes amitiés et d'en nouer de nouvelles. Cet aspect convivial nous est nécessaire : il rompt la monotonie des jours et, pour quelques-uns, une solitude très pénible.

En mars, l'apothéose a été le "bal à papa" ; huit ou neuf cents personnes emplissaient la salle polyvalente. Il se dit, -mais que ne dit-on pas !- que d'aucuns en auraient profité pour "draguer" un peu. N'en croyez rien, même si, au club, on reste très jeune longtemps ! Enfin !... disons... relativement jeune!...

En juillet, les Retraités ont fourni aussi quelques acteurs très motivés pour la fête -fort réussie- du Bicentenaire de la Révolution à Saugnac.

Si l'on ajoute à tout cela que nous nous retrouvons souvent pour des goûters, des lotos, etc..., vous reconnaîtrez que notre vie associative est particulièrement active et que l'amitié n'y est pas un vain mot.

Alors, les jeunes retraités, décidez-vous ! Venez rajourir les cadres et faire baisser la moyenne d'âge ! Nous vous accueillerons à bras ouverts.



**L'occasion de se retrouver
dans une ambiance
sympathique**



FOYER DES JEUNES

Avec son deuxième anniversaire, le Foyer des Jeunes prend son rythme de croisière qui n'est pas pour autant synonyme de monotonie.

En effet, si les réflexes nécessaires à la bonne marche de l'association sont désormais acquis, le changement et l'innovation en sont plus que jamais les moteurs. Le réveillon, les sorties au ski, l'incoubliable expédition des Chuque Leits sur la Costa Brava, la fête du foyer, les diverses rencontres sportives en rugby ou en volley, la fête de Saugnac avec les quatre nuits de folie à la bodega, sans oublier la grandiose commémoration du Bicentenaire, ce furent là tous les temps forts du Foyer pour l'année 1989.

Mais nous n'en resterons pas là, et si l'année 1990 ne verra pas les Chuque Leits partir pour un long voyage, ni même tous les Saugnacais rassemblés dans un grand spectacle, le Foyer s'efforcera de trouver des occupations aux Saugnacais.

Dès la fin janvier, nous partirons pour un week-end au ski (avec un stock de béquilles et quelques sacs de plâtre... au cas où...).

Au mois de mars, en collaboration avec la gymnastique volontaire, nous nous proposerons de faire courir les Saugnacais lors des premières foulées saugnacaises.

En mai, les fous du volant et des énigmes pourront se rassembler pour un rallye en voiture dans la campagne landaise.

Début juin, enfin, la Fête du Foyer "nouvelle formule" sera l'occasion pour tous de s'amuser et de se préparer moralement et physiquement aux fêtes de Saugnac.

Cependant, avant de se divertir, il nous faudra travailler à l'aménagement déjà commencé de la salle du foyer, dans le but de rendre cette vieille salle plus chaude et agréable et d'en faire un lieu de divertissement et d'activités diverses pour tous.

Nos journalistes de l'Allume-Cheminée, nos photographes, nos joueurs de cartes et autres fanas de télévision, de musique ou de campocharo, trouveront en ce lieu un endroit idéal pour se retrouver n'importe quand.

Si cela vous dit, rejoignez-nous donc, quel que soit votre âge.

Au fait, n'oubliez surtout pas d'aller donner votre sang, le 3 janvier, à la salle polyvalente de Saugnac !



le foyer des
jeunes en
première
ligne.
Venez
pousser
avec nous !



Lloret del Mar...
5 jours d'arrêt !

COMITÉ DES FÊTES DE SAUGNAC

A l'issue de la Fête des Ecoles, la soirée "Feu de la St-Jean" est venue ponctuer une journée bien animée. Les stocks de pain et de ventrèches ont été vite épuisés et le rosé a coulé en grande quantité. Cette manifestation a débuté bien timidement voici trois années et au fil des ans elle devient peu à peu une véritable fête. Peut-être la verrons-nous très bientôt agrémentée de guirlandes puis se terminer par un bal ? Quelle merveilleuse façon pour se préparer aux Fêtes du village ! 7, 8, 9 et 10 juillet 1989 à Saugnac et Cambran, quelles journées !!! Tout a été parfait, toutes et tous ont tenu leurs engagements et assuré des tâches parfois aussi obscures qu'ingrâtes. Qu'on en juge plutôt en rappelant brièvement les temps forts de ces quatre journées de liesse populaire.

Dès le vendredi, le traditionnel bal de "la classe" a ouvert les festivités : grosse affluence des jeunes du village mais aussi des contrées voisines. Une fois encore, nos "19 ans" ont fait preuve de sérieux et d'organisation. L'après-midi du samedi était réservée, une fois encore, à nos jeunes amis. Ils étaient en effet invités au rallye pédestre, 75 enfants ont pu se distraire. Le repas du soir a connu son habituel succès : plus de 600 repas servis ! Tout a été parfait : travail dans les cuisines, organisation du service, orchestre chaleureux et entraînant. Nous étions sans doute plus de mille en fin de soirée dans cette belle salle qui porte bien son nom de "polyvalente". Pour l'an prochain, nous pensons améliorer cette soirée en accordant une attention toute particulière aux jeunes amoureux de rock et de musique fun. Pour eux, un podium leur sera réservé à l'extérieur.

La journée du dimanche a été marquée par l'apéritif-concert toujours aussi chaleureux et convivial pour se poursuivre par une merveilleuse représentation folklorique. Une foule importante a pu apprécier les grandes valeurs traditionnelles des chants et danses de nos amis du Pays Basque. Les nombreux applaudissements ont félicité un travail sérieux et une chorégraphie recherchée. Le bal du soir est venu clore une journée bien remplie. Mais bien nombreux étaient ceux qui pensaient déjà au lendemain, à ce lundi 10 juillet. Quelle date ! L'an passé, nous annonçons dans le "Trait d'Union" qu'une "célébration du Bicentenaire de la Révolution terminerai nos festivités 89". L'idée était lancée et quelle réussite ! Nous ne relaterons pas cette journée mémorable. La presse locale en a fait largement écho et un article tout particulier lui est consacré dans les pages de ce journal. Mais que de satisfactions à voir autant de personnes, toutes générations et associations confondues, œuvrer vers un même but ! Quel merveilleux élan de solidarité ! Les grands moments de cette année 1989 n'ont plus de secrets pour nous. Désormais, nous pouvons apprécier le travail que demandent la préparation et l'exécution d'une œuvre historique. La réussite était si totale dans l'esprit de chacun que de nombreuses personnes ont même oublié qu'il y avait un bal de clôture à ces quatre journées de nos fêtes patronales.

1990 se prépare. Il sera difficile de faire mieux.

COMITÉ DES FÊTES DE CAMBRAN

La Fête 89 ou l'année des paradoxes.

En effet le samedi soir a été à l'image des années passées, avec, pour le repas, le maintenant traditionnel "No Pay Billetes" et une ambiance torride, à tel point que le ciel a craqué et nous a envoyé une de ces averse dont il a le secret.

Le dimanche a débuté par l'habituelle messe où les fidèles et la clique de Mimbaste se sont abrités sous l'unique bâche du bar, pour participer à l'office.

L'après-midi, à cause de l'état de la piste, le Comité a été contraint d'annuler la course landaise, cela la mort dans l'âme car la course est la raison d'être de la fête.

Le Comité ne se décourage pas et prépare pour 1990 une course landaise "SUPER" qui fera oublier ces aléas, et vous donne rendez-vous pour l'année prochaine.

COMITÉ DU BICENTENAIRE

Commemorer le Bicentenaire de la Révolution à Sagnac et Cambran fut une idée autour de laquelle se sont rassemblées toutes les associations du village et la plupart des habitants.

Plus de 200 personnes ont travaillé pendant plusieurs mois pour mettre sur pied ce projet. Leur but : faire revivre le souvenir de l'année 1789 en France et dans la région, et aussi réunir toutes les catégories de la population, les plus jeunes et les plus anciens, Les Sagnacais d'adoption et Les Sagnacais de toujours, autour d'une réalisation commune.

L'Assemblée générale de novembre 1988 était déjà prometteuse : pas moins de 80 personnes y participaient et décidaient de donner une note révolutionnaire aux fêtes de Sagnac, au mois de juillet. Comment ? Avec quels moyens ? Au cours des semaines suivantes, les Sagnacais, au travers des commissions mises en place, ont apporté des réponses, des idées, et les associations un soutien financier. Petit à petit, de réunion en réunion, une réalisation se faisait jour et se concrétisait.

Et c'est avec l'aide et l'enthousiasme de tout le monde que les Sagnacais ont eu la fierté de présenter un spectacle vrai et chaleureux.

L'assistance nombreuse, venue ce soir-là pour encourager ses proches, a été surprise par l'ampleur de la représentation et même ... émue.

La commémoration du Bicentenaire de la Révolution à Sagnac et Cambran restera une date dans les annales de la commune.

BILAN FINANCIER

DEPENSES		RECETTES	
Lots bouchée	4 296.00	Subventions associations	8 000.00
Soirée du 10/07/89		Subvention municipale	10 000.00
Tissus - mercerie	3 816.43	Bouchée	12 000.00
Sonorisation éclairage	2 979.80	Remboursement associat. -	8 000.00
Location costumes	660.00		
Bois	688.74		
Loc mat. ballons, briquets	934.65		
Enregistrem, papier, timb	856.09		
Réception, etc	1 887.10		
Soirée projection			
Pâtisseries	1 900.00		
Boissons	319.50		
Loc. matériel	1 000.00		
	-----		-----
	19 338.31		
BENEFICE	2 661.69		
	-----		-----
	22 000.00		22 000.00
	=====		=====

Le menuet



Le Roi et le sergent

Pour ou contre



La prise de la Bastille

La chorale



ENTENTE SAUGNACAISE



□ section basket

Vingt ans... Le plus bel âge, dit-on. Eh bien, le club de basket s'en approche tout doucement, puisque c'est en juin 1970 qu'il a vu le jour. Il faudra fêter dignement l'anniversaire, et les dirigeants commencent à y penser.

Rassurez-vous, vous serez tenus au courant...

Pour faire le bilan sportif de nos vingt années d'existence, il faudrait un vrai Trait d'Union. Nous nous limiterons donc, plus modestement, à évoquer la seule année 1988, qui ne fut pas révolutionnaire pour les basketteurs saugnacais. Les seuls combats engagés le furent dans des salles de sport pour la conquête d'une petite sphère orange, et aucun ne s'acheva dans la violence. Les Saugnacais seraient-ils d'un naturel pacifique ? Peut-être. En tout cas, il est bien agréable de noter que, depuis 1970, pas un seul joueur du club n'a été suspendu, pas une seule fois le club n'a eu affaire à la commission de discipline, et nous espérons que cela durera longtemps.

Qu'on ne s'y trompe pas : cela ne signifie pas que les "violets" sont des "moutons", ils défendent chèrement leurs chances. D'ailleurs, s'il n'en avait pas été ainsi, la saison 88-89 leur aurait apporté beaucoup de déconvenues car les adversaires rencontrés étaient de qualité. Finalement le dernier cru, s'il n'a pas atteint la qualité de certains willésimes, a tout de même été une bonne cuvée. Du côté des jeunes, les poussins ont réalisé un bon apprentissage et gagné plus souvent que prévu ; les minimes ont alterné le bon et le moins bon, mais leur parcours a somme toute été honnête ; les cadettes n'ont malheureusement jamais pu jouer au complet, les blessures ne les ayant pas épargnées, et ont connu une saison difficile. Les cadets, enfin, ont été doublement finalistes, au niveau départemental et au niveau régional, mais ont échoué par deux fois lors de l'ultime confrontation. Chez les seniors, les féminines ont pleinement satisfait : évoluant pour la première fois en Excellence, elles ont débuté laborieusement avant de trouver la bonne cadence, ce qui leur a permis d'assurer sans problème leur maintien dans la catégorie. Les masculins ont eu davantage de difficultés : les réservistes n'ont fait qu'un bref passage en 1ère série, "le paradis des réserves", et ont rétrogradé logiquement en 2ème série ; quant à l'équipe première, elle a réussi à sauver in extremis sa place en Excellence, où elle venait d'accéder. La saison a été très crispante pour elle, mais s'est bien terminée.

Et aujourd'hui ? Huit équipes portent les couleurs du village sur les divers terrains des Landes, dont quatre en seniors. Les filles, toujours placées sous la houlette de Maryline Pouymayou et Francis Grillardet, ont intégré trois cadettes dans leur effectif et, pour l'instant, tout se passe pour le mieux. Elles ne devraient pas avoir beaucoup de soucis. En masculins, une deuxième réserve a pris le départ de la compétition, en 4ème série. L'équipe première a maintenant un entraîneur, Michel Ducau, ex-joueur d'Amou, dont la compétence et le sérieux font l'unanimité. Hélas, pour des raisons diverses, l'effectif n'est pas tout à fait celui que les dirigeants espéraient mettre sur pied et, au lieu d'avoir pour objectif la montée, il faudra se contenter d'assurer le maintien, ce qui ne sera pas facile. Les joueurs sont déterminés et solidaires, il faut leur faire confiance.

quelques grands reunis



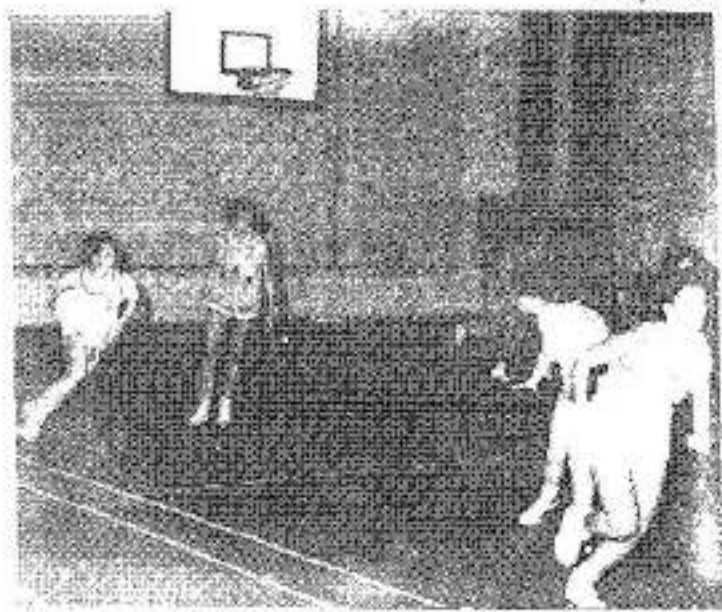
... dans l'an dernier, quatre équipes de jeunes ont été engagées : chez les féminines des minimes, chez les masculins des poussins, minimes et cadets. Nous déplorons encore le faible nombre de filles : quatre d'entre elles souhaitaient jouer en poussins, c'est trop peu pour former une équipe... En 1990 peut-être ? Quant aux garçons ils sont également trop peu nombreux, à notre goût, à rejoindre nos rangs. Il est vrai que Bar est bien près de Saugnac et que les sollicitations sont nombreuses, mais nous espérons que les parents qui sont tant soit peu attachés à la vie associative du village auront à cœur d'inscrire leurs enfants au basket. Nous leur rappelons qu'à Saugnac c'est entièrement gratuit (c'est rarissime...) et que Marilynne Pouymayou assure l'initiation pour les jeunes le mardi, à la sortie de l'école.

Mais nous ne voulons pas nous adresser qu'aux enfants. Quel que soit votre âge, vous serez le bienvenu. Point d'exclusion dans notre club, tout le monde peut participer : jouer, arbitrer, encadrer, tenir une feuille de match, il y a de la place pour tout le monde. Point de misogynisme non plus : la preuve en a été administrée depuis longtemps mais cette année plus que jamais puisque, avec Francis GAILLARDET et Christophe LABOURDETTE, Monique BOUTHER et Annick VINCK sont venues renforcer l'équipe dirigeante. A l'Étudiante Saugnacaise, on donne raison à Annyou : la femme est l'avenir de l'homme !



On le veut, ce ballon...

Du punch...



□ section tennis



Les amateurs de la petite balle jaune ont eu plusieurs occasions de se retrouver en 1989.

L'année a commencé par le goûter des rois le 4 janvier qui a rassemblé les 42 enfants de l'École de Tennis et leurs éducateurs ; elle se terminera le 22 décembre par l'Assemblée Générale où nous vous espérons nombreux.

Mais regardons, par catégories d'âges, les activités et les résultats :

I) ÉCOLE DE TENNIS (42 élèves, 8 à 14 ans)

a) Rencontres de Secteur en double mixte. (mars)

Deux équipes de Saignac ont rencontré les clubs voisins de Oeyreluy et Narrosse. Trois d'entre elles étaient qualifiées pour les finales de Secteur qui n'ont hélas pu avoir lieu.

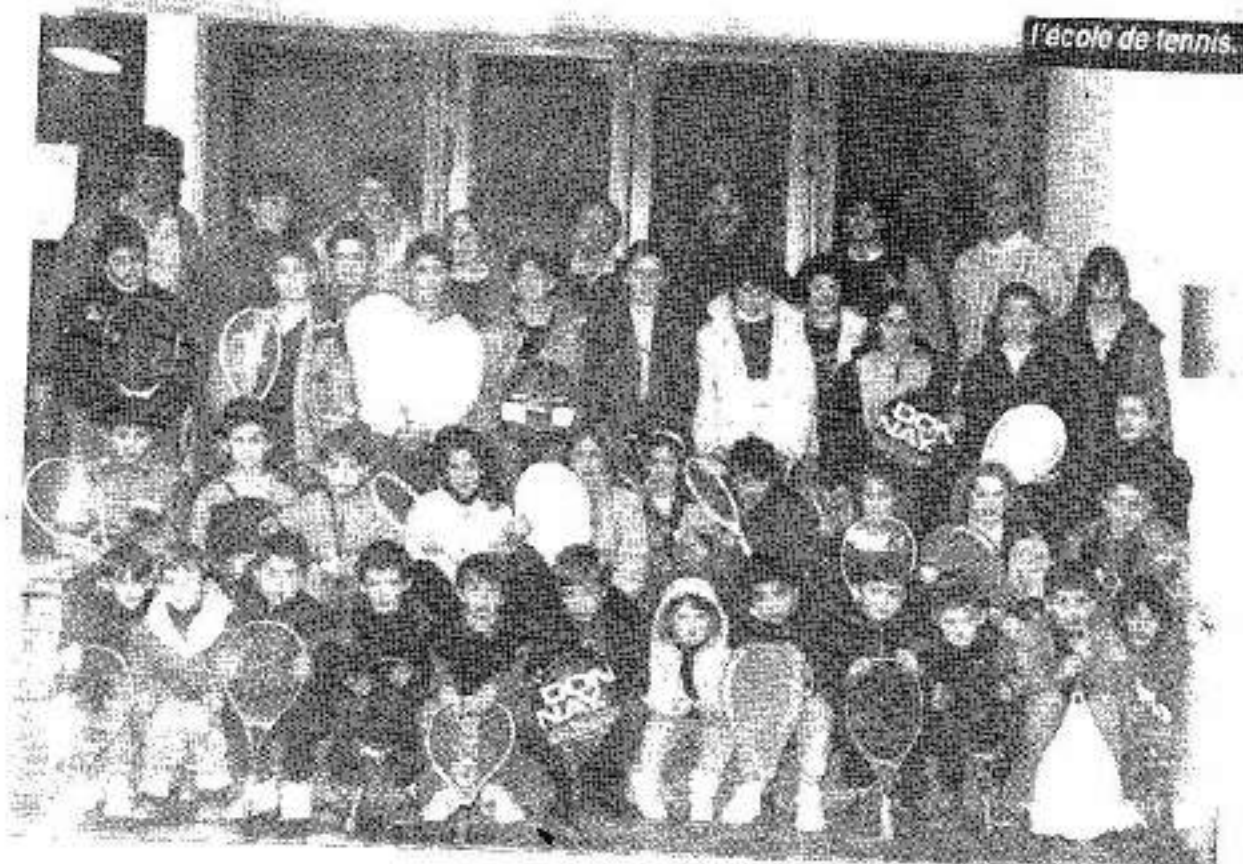
b) Stages individuels. (février-avril)

Sylvie DELHEURE, Mathieu DUTILH, Patrice LAMOLIATE, François LESCLAUZE et Philippe ROBILLARD ont participé à des stages de deux jours pendant les vacances de février ou de Pâques.

c) Test de balles. (avril)

Il a eu lieu le 15 avril.

Les plus jeunes ont réussi le minimum demandé, les "anciens" ont tous amélioré leur classement. Mathieu DUTILH obtient la 1ère raquette du club.



d) Dépistage des plus jeunes (nés en 1981). (mars)

Deux tournois, organisés l'un à Saignac, l'autre à Ceyreluy, ont vu les victoires de deux Saugnacais : Nicolas ROBILLARD et Xavier GONALONS. A l'issue de ces rencontres, Xavier GONALONS a été retenu pour participer cette saison à des stages départementaux.

e) Tournoi de l'Ecole de Tennis. (mai-juin)

Les 42 enfants ont disputé leur tournoi au printemps : les poules en avril et mai, les phases finales en juin avec les adultes.

Les résultats sont les suivants :

Garçons nés en 1981 : Xavier GONALONS bat Nicolas ROBILLARD

Poussins : Mathieu DUTILH bat Laurent BOURDENX

Poussines : Julie HERVE bat Magali FOLL

Benjamins : Philippe ROBILLARD bat François LESCLAUZE

Benjamines : Sophie CLERTAN bat Anne BERBINAU

Minimes : Patrice LAMOILLATE bat Olivier DUPRAT

Minimes : Sylvie DELHEURE bat Quitterie BERBINAU.

f) Goûter de saison. (24 avril)

Le goûter de fin de saison a eu lieu le 24 avril. Les enfants ont reçu leur "passport du tennis", petit carnet sur lequel sont inscrites leurs progrès et leurs résultats en compétition.

II) COMPETITIONS JEUNES :

Venir une heure ou une heure trente par semaine à l'Ecole de Tennis, c'est bien, mais la finalité, pour ces jeunes, reste tout de même la compétition officielle en championnat départemental ou de ligue.

L'Ecole de Tennis, si elle sert pour certains à apprendre à jouer correctement, doit être aussi le centre de formation des futurs joueurs des équipes adultes.

Hélas, cette saison, suite à l'arrêt de plusieurs éléments de valeur, nous n'avons pu engager qu'une équipe benjamins en compétition.

a) Compétition d'équipe.

Les benjamins, pour leurs débuts, ont remporté trois victoires sur six rencontres ; Mathieu DUTILH ayant gagné tous ses matches. Ont participé également François LESCLAUZE, Julien et Nicolas MARQUIS, Donald MONGAY et Philippe ROBILLARD.

b) Championnat des Landes individuel.

Sylvie DELHEURE, François LESCLAUZE et Philippe ROBILLARD ont passé deux tours.

Mathieu DUTILH a atteint les demi-finales. Cette performance lui a permis d'obtenir une bourse départementale d'entraînement d'une heure trente par semaine à Dar.

c) Bilan et perspectives.

Le bilan pour cette saison est satisfaisant, avec deux jeunes, Xavier GONALONS et Mathieu DUTILH, qui représenteront la Section au plus haut niveau.

Félicitations à ces jeunes et à tous les éducateurs bénévoles qui encadrent l'Ecole de Tennis.

Les cours ont repris début octobre et rassemblent cette saison 50 enfants.

Deux équipes, benjamins et minimes garçons, sont engagées en championnat de Ligue.

III) ADULTES (15 à 99 ans).

Les adultes ont eu aussi l'occasion de taquiner la balle à diverses occasions.

a) Action pilote adulte. (janvier, février, mars)

Financée par le Comité départemental, cette action qui s'est déroulée en janvier, février et mars, a permis à dix-sept Saugnacaises et Saugnacais débutants, de bénéficier de huit leçons d'une heure de tennis avec les deux moniteurs du Secteur : François BONIFACE et Hervé MUSIALECK.

Ces deux moniteurs ont même eu la gentillesse de nous gratifier d'un match de démonstration le 15 avril, suivi d'un repas avec tous les élèves.

Cette action, qui a obtenu un franc succès, ne sera hélas pas reconduite en 1990.

Mais devant la demande de certains adultes, nous allons organiser la même action à la même période. Les cours (6 à 8 heures) coûteront 250 à 300 francs par personne. Les amateurs sont priés de se faire connaître aux responsables de la Section avant le 15 décembre.

b) Tournoi interne. (avril, mai, juin)

Le tournoi interne a réuni 61 participants.

Tous les matches de poules ont eu lieu chez les dames. Hélas, certains messieurs n'ont pas disputé la moitié des rencontres qui leur étaient proposées ; cela fausse les résultats et entraîne la grogne des plus mordus.

Les résultats sont les suivants :

Dames	: Marislla MATEYRON bat Annette MATEYRON
Dames non classées	: Anniek VINCK bat Séverine LAVIGNE
Messieurs	: Fabrice LABARRIERE bat Benoît LAVIGNE
Messieurs non classés	: Jérôme DUTILH bat Christophe LABOURDETTE
Messieurs (+ de 36 ans)	: Didier BERBINAU bat Michel SOUCAZE
Double mixte	: Séverine LAVIGNE / Fabrice LABARRIERE battent Nathalie LALANNE / Christophe LABOURDETTE
Double messieurs	: Fabrice LABARRIERE / Bertrand SIBE battent René DONALONS / Joël LABARRIERE.

Les finalistes du tournoi



Nous remarquons la constance de Marielle MATEYRON, Jérôme DUTILH et surtout Fabrice LABARRIERE qui, outre le simple, remporte aussi les doubles.

Le repas de clôture le 17 juin a réuni une centaine de convives. La soirée fut très animée par Sébert DUPRAT.

Nous remercions les généreux donateurs de trophées qui nous permettent de gâter tous les finalistes.

c) Double mixte surprise (11 novembre)

A l'heure où vous lirez ces lignes, nous espérons que vous aurez été nombreux à cette journée des plus amicales.

IV) COMPETITIONS ADULTES

La coupe d'hiver 1988 a permis à notre équipe I de monter en 4^{ème} division.

La coupe de printemps a vu cette même équipe terminer seconde de sa poule derrière l'intouchable équipe de St Vincent de Paul.

Nos deux équipes vont disputer la coupe d'hiver du 19 novembre à fin décembre.

L'équipe I composée de Fabrice LABARRIERE (30/1), Jean-Marc BUCHER (30/1) dont nous saluons l'arrivée au club, Yann LAVIGNE (30/3), Jérôme DUTILH (NC), sera hélas privée de Benoît LAVIGNE (30/3) indisponible deux mois.

L'équipe II, qui évoluera en 5^{ème} division sera constituée par : Guillaume SCHEM (30/3), Didier BERBINAU, Eric DELHEURE, José DUTILH, René GONALONS, Alain et Joël LABARRIERE, Bertrand SIRE et Michel SOUCAZE.

Ces deux équipes sont également engagées en Coupe de Printemps.

V) CHAMPIONNAT DES LANDES INDIVIDUELS

Huit participants avec des fortunes diverses :

Excellents parcours pour Fabrice LABARRIERE, Benoît LAVIGNE et Joël LABARRIERE.

VI) CLASSEMENTS INDIVIDUELS

Saluons les montées au classement 1990 de

- Fabrice LABARRIERE à 30 (3^{ème} Série)

- Benoît LAVIGNE et Marcel TANBOURIN.

Le maintien à 30/3 pour Guillaume SCHEM et Yann LAVIGNE, et le premier classement pour Joël LABARRIERE, Bertrand SIRE et René GONALONS.

VII) CONCLUSIONS

Cette année encore, nous avons essayé de satisfaire tous les sociétaires, de plus en plus nombreux, puisque nous sommes 290 cette saison.

Les jeunes, 42 élèves en 1988/89, 50 maintenant, ont eu tout loisir de s'exprimer dans des rencontres amicales, mais aussi, pour 24 d'entre eux, dans des rencontres de secteur.

Les adultes ont pu pour certains bénéficier de cours gratuits. 61 ont participé au tournoi interne contre 48 l'année précédente ; les plus mordus, une vingtaine, ont disputé les compétitions de ligue.

En conclusion, le Tennis continue son chemin à Saignac et Cambran, et nous continuerons d'être à l'écoute de tous les sociétaires qui voudraient nous apporter leur concours pour la bonne marche de la Section.



L'A.C.C.A. reste dans notre Commune une association très particulière où, malgré certaines controverses, il existe une entente et une amitié parfaites entre les différents partenaires de la chasse. Un Nemrod qui rencontre un autre Nemrod sympathise forcément et les histoires (de chasse) de l'un n'ont rien à envier aux histoires (de chasse) de l'autre.

Ainsi, à Saignac et Cambran, il y avait les partisans farouches d'une battue aux chevreuils sur le village. "On compte jusqu'à 15 cervidés" affirmaient-ils ! Il y avait par contre ceux qui refusaient énergiquement, avec arguments à l'appui, toute battue aux chevreuils sur le territoire communal.

Durant plusieurs années, le bureau responsable, composé de 9 membres dont un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier, a pensé, qu'effectivement, il était difficile d'organiser une telle battue.

Mais cette année, il a été décidé de tenter une expérience et un plan de chasse pour 2 cervidés a été demandé. La Fédération de Chasse des Landes n'a attribué malheureusement qu'un seul bracelet. La battue s'annonçait donc des plus délicates ; il ne fallait faire aucune erreur et ne tirer qu'un seul animal.

Pourtant, elle a eu lieu le dimanche 5 novembre, et tout s'est admirablement bien passé sous la responsabilité de notre cher président : Monsieur Robert LAMOLIATE. Dès 7 heures 30, dix-huit chasseurs seulement, se présentèrent au rendez-vous sur 95 permis validés cette année. Il est vrai que la pluie elle aussi était au rendez-vous ! On comptait parmi les courageux certains réfractaires aux battues aux chevreuils sur Saignac, mais, par contre, il manquait quelques partisans farouches des dernières années à pareille battue. Eh !, que voulez-vous ? c'est normal, les pensées évoluent... L'homme, et le chasseur en particulier, sait intelligemment changer d'avis lorsque les circonstances le permettent.

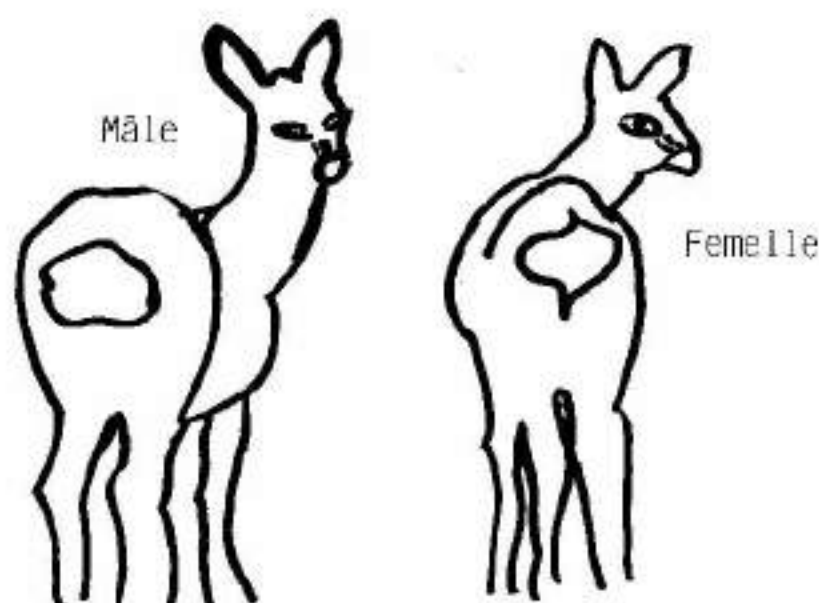
A huit heures et demie, le bois d'Arset étant fermé par quatorze fusils, quatre piqueurs désarmés, CHICOYE Jean-Marie, LALANNE Jacqui, "Zig-Zag" et LAFFITTE Jean-Michel, entourés d'une meute impressionnante de chiens courants, débutaient la chasse par les petite pins... Très vite, Trompette et Taillet donnèrent de la voir ; Choupette, pour ne pas être en reste, améliora la symphonie reprise par tous les cabots... Quelle musique dans le bois ! Quelle émotion aussi ! Les chevreuils étaient là... Il y en avait trois ou quatre c'est sûr, cinq peut-être. Les chiens s'égoillaient dans plusieurs directions... Attention chasseurs ! Un seul chevreuil doit être tué... de préférence un mâle et le plus grand... Notre garde fédéral n'est pas loin pour verbaliser si nécessaire...

Mais comment reconnaître le sexe du chevreuil au mois de novembre alors que le mâle a perdu ses bois (et non pas ses cornes) en octobre et ne seront repoussés qu'en janvier ? Il existe des petits "trucs" qu'il faut connaître. Nous allons vous les faire découvrir par l'intermédiaire de ce dessin.



Mais comment reconnaître le sexe du chevreuil au mois de novembre alors que le mâle a perdu ses bois (et nous pas ses cornes) en octobre et ne seront repoussés qu'en janvier ? Il existe des petits "trucs" qu'il faut connaître.

Nous allons vous les faire découvrir par l'intermédiaire de ce dessin.



Vous remarquez le "miroir" : coloration blanche à l'arrière de l'animal. Chez le mâle, le "miroir" a une forme de rein ou haricot, alors que chez la femelle cette tache claire a une forme de coeur ou d'as de pique. Cette différence est assez franche et ne prête pas à confusion lorsque l'observation est réalisée dans de bonnes conditions. Bien sûr, vous ne pourrez pas leur demander de se tourner, c'est pourquoi un autre détail vous permet de différencier les sexes lorsque vous voyez les animaux de profil. Chez le mâle, on distingue le pinceau pénien qui n'existe pas chez la femelle, par contre on peut voir parfois chez cette dernière la "brosse" qui fait saillie au "miroir".

Informés ainsi sur les deux principaux détails qui pourraient les aider à faire la différence entre un brocard et une chevrette sur le terrain, nos chasseurs tireurs, à l'affût, espéraient chacun l'arrivée du mâle. Une femelle accompagnée de deux jeunes ayant été reconnus furent négligés. Par contre, en direction du courant, se présenta un magnifique brocard de 27 kgs. Un coup de feu et l'on sonna trois fois... La chasse était terminée. Le président, très vite arrivé sur les lieux, s'empressa de verrouiller le bracelet au tendon arrière gauche du chevreuil. Le garde-chasse, également présent, ayant constaté que tout fut exécuté dans les règles, accepta le chargement de l'animal dans une voiture.

Tous les Nemrod, trempés mais heureux, se retrouvèrent devant le verre de l'amitié où tous s'empressèrent de féliciter celui qui avait su reconnaître le mâle et s'était autorisé à le tirer : il s'agit de Vincent DUFFAU. Il fut nommé "héros de la battue"... Et voilà comment un jeune membre du bureau, déjà grand chasseur de palombes, devint le meilleur chasseur de chevreuil du village.

ELAN SAUGNACAIS

Inlassablement, l'amicale poursuit son objectif. Voilà huit ans qu'elle se donne pour mission d'entretenir dans la paroisse un climat d'amitié joyeuse. Dans cette optique la traditionnelle soirée du mois d'août est le moment fort qui permet aux convives rassemblés autour de petites tables de déguster dans une ambiance chaleureuse les spécialités locales.

Mais la date retenue depuis plusieurs années semblait tenir à l'écart de cette sympathique réunion un nombre relativement important d'habitants, en vacances à cette période. Aussi en 1989, un changement a-t'il été tenté : la soirée d'août est devenue la soirée de septembre. Le succès a été total ! Le nombre des participants a augmenté et il semble donc préférable de fixer au premier dimanche de septembre les rendez-vous des années à venir.

Le repas à Garrey, lui, a toujours lieu un dimanche du mois de décembre à midi, chacun semblant satisfait de cette formule. Cette année les jeunes qui participent activement au service le soir de la fête sont conviés à se joindre aux aînés pour terminer l'année dans la bonne humeur.

Le loto des rois a désormais acquis une notoriété qui permet de remplir la salle... et les caisses de l'Élan. Comme par le passé, les sommes recueillies ont été utilisées à des fins caritatives.

La paroisse est toujours la première à en bénéficier ; des bancs et des tapis d'entrée ont été offerts pour améliorer le confort de la salle paroissiale.

Les enfants du catéchisme peuvent profiter d'un équipement vidéo qui rend beaucoup plus vivant l'enseignement qui leur est dispensé et ils sont heureux de montrer les cassettes mises à leur disposition.



Quelques-unes des vidéo cassettes utilisées en catéchèse

Une joie non dissimulée



Mais l'action de l'Elan s'étend au-delà des frontières du village. L'évêché de Sahr, au Tchad, continue à répartir entre les paysans de famille nombreuse les dons qui lui sont adressés.

De plus, cette année, élargissant son champ d'action et soucieuse de se mettre davantage encore à l'écoute des appels du monde moderne, l'association a décidé d'apporter une aide à la recherche médicale. C'est à l'A.R.C. (Association pour la Recherche contre le Cancer) qu'ira donc la somme restant disponible.

Chacun ressentira le bien-fondé de cette démarche qui ne restera sans doute pas sans lendemain. Il suffit pour cela que l'année 1990 voie les diverses activités de l'Elan se dérouler avec le même bonheur... ce qui ne fait aucun doute.

Sur ce point, l'optimisme est de rigueur !



FNACA

Le nouveau bureau a été élu au cours de l'Assemblée Générale du 28.10.1989.
Sa composition :

. Action Sociale et Mutuelle :	H. LAFITTE
. Trésorier Adjoint :	R. LAMARQUE
. Trésorier :	C. DUBOUE
. Secrétaire :	G. ITHURRIA
. Vice Président :	J.C. ARRIEUSSECQ
. Président :	R. ANTON

Constitués en Bureau, ils pourvoiront aux projets du Comité Local pour 1990.

Que fut 1989 ?... D'abord et surtout le CONGRES DEPARTEMENTAL de Cazères s/ Adour, les 19 et 20 novembre 1988. Les séances de travail et la journée du dimanche en firent un BON CONGRES.

- Le 11 février : journée de revendication à Mont-de-Marsan pour faire valoir nos droits (intervention du Président BIBES à Radio-Landes, article dans Sud-Ouest).

- Le 19 mars à Dar, où il était particulièrement difficile de s'approcher du Monument aux Morts, à cause de l'intervention d'éléments perturbateurs. Cette année, 18 drapeaux et 250 participants sont venus de différentes communes pour aider nos amis dacquois.

A Saugnac et Cambran, comme d'habitude, tout a été réussi ; nous remercions les organisateurs, les participants et tous ceux qui nous ont aidés. Je voudrais, pour souligner notre attachement à cette journée, citer, après Roland PONS, membre du Comité National, au Congrès de Cazères, l'historien Jean LACOUTURE dans sa biographie de DE GAULLE (tome III page 250) évoquant le 19 mars : "C'est lui (le Général) qui arracha la France à une guerre apparemment sans issue et fit du 19 mars 1962 le premier jour où la France ne fut en guerre avec aucun autre peuple". L'auteur rapporte également que les visiteurs du Général, à La Boisserie, évoquaient avec lui "l'Homme du 18 juin" ; DE GAULLE répondait : "Et quoi ! rien depuis lors ? et l'homme du 26 août 1944 ? et celui du 8 janvier 1959 ? et celui du 19 mars 1962, point final à 26 années de guerre ininterrompue ?".

N'est-ce pas là une preuve que le 19 mars est une journée historique et qu'il faut continuer à la commémorer chaque année, dans la dignité et le souvenir ?

- Notre sortie du 18 juin a eu lieu à Elisondo, en Espagne ; elle fut bien animée et très ensoleillée.



**Sous le
chaud soleil
espagnol,
tout près des
rafraîchisse-
ments**

- Le Comité Local se félicite d'avoir apporté sa modeste participation à la réalisation de la presque historique des Fêtes, évoquant la Révolution de 1789. BRAVO aux artisans de cette réussite !

- La journée du 30 septembre 1989 à Mont-de-Marsan : les anciens d'A.F.N. du Front-Unit (ARAC, FNACA, FNCPG-CATM, U.F, UNC-UNCAPN) ont défilé, des Arènes au Théâtre Municipal ; après avoir développé devant les parlementaires et élus locaux nos revendications

- Egalité des droits*
- Reconnaissance des pathologies propres à la guerre d'A.F.N*
- Retraites anticipées pour les chômeurs en situation de fin de droits,*

nous sommes allés à la Préfecture où une délégation a été reçue ; puis les Présidents des Associations ont déposé une gerbe au Monument aux Morts en présence des 80 drapeaux et des 500 participants. Au moment de la dispersion un leitmotiv pour tous :

"Mobilisés à 20 ans, oubliés depuis 30 ans"

- Le 18ème Conseil National a eu lieu les 21 et 22 octobre à Châteauroux.

- Le 20ème Congrès Départemental à Mont-de-Marsan les 19 et 20 novembre 89 ; je vous en parlerai dans le prochain Trait d'Union.

Je remercie tous ceux qui ont préparé les Assemblées Générales et les Réunions du Bureau (sept en 1989) et ceux qui y ont participé.

N'oubliez pas en 1990 : début janvier les vœux, février le repas à la cantine, le 19 mars, en juin le voyage ; une information sera donnée pour chaque manifestation.

A Bientôt.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le saviez-vous ? La gymnastique volontaire fait partie du village depuis huit ans !

En effet, depuis huit ans une quarantaine de personnes se retrouvent trois fois par semaine pour bouger, se muscler, s'accoupler le tout dans une bonne ambiance.

Ce groupe uni a pris plaisir, dans un élan unanime, à participer au spectacle de la Révolution. Au fil de nos répétitions, certaines personnes extérieures au groupe se sont retrouvées "enrôlées" pour danser une Carmagnole enlevée (n'est-ce pas, ceux de La Lande ?)



Nous les remercions de s'être jointes à nous ; merci et qui sait ? à bientôt !

Rappelons nos séances pour celles qui auraient envie de nous retrouver :

- Lundi de 9 H ¼ à 10 H ¼
- Mardi et jeudi de 20 H à 21 H

et pour les renseignements, Tél. 58-97-83-87 Madame VINCK.

F.C.P.E.



Comme les années précédentes, notre Fédération de Parents d'Elèves continue à oeuvrer au sein de l'école pour le bien de nos enfants.

Cette année la F.C.P.E. a participé financièrement à la visite des châteaux de la Loire et du Futuroscope durant le mois de mai, et sur deux jours : voyage particulièrement instructif et attrayant dont les enfants sont revenus enchantés.

L'initiation à la musique se poursuit cette année encore, à raison d'un jour par semaine pour chaque classe.

Le bénéfice du loto de l'année 1989 qui a eu lieu le 9 décembre ira en priorité au financement d'une classe de neige pour les élèves du CM 3 ; quant aux autres

classes, nous leur attribuerons une somme pour leurs divers projets.

Par leurs efforts, les parents d'élèves espèrent ainsi contribuer à l'épanouissement de leurs enfants à travers une école accueillante et chaleureuse.

Remercions la municipalité et toutes les personnes qui soutiennent et apportent leur concours à notre action.

ÉCOLE

L'école est en deuil !... Eh oui, l'école est en deuil. Elle a perdu une excellente maîtresse. Celle qui durant de nombreuses années, vingt-cinq ans à Saugnac, n'a pas ménagé sa peine... Celle qui a tout donné pour que ses "petits" réussissent plus tard. L'apprentissage de la lecture, l'A.B.C. des mathématiques, comment s'exprimer correctement oralement et par écrit... Ces premières leçons, ces premiers devoirs... qu'il faut comprendre à tout prix... Qui savait si bien s'y prendre pour préparer les enfants à un avenir de plus en plus difficile à assurer ?... C'est bien vous, maîtresse du cours préparatoire... Vos élèves actuels ne se sont pas rendu compte de ce qu'ils perdaient, mais leurs parents et nos anciens élèves, adultes aujourd'hui, et parfois parents eux-mêmes, sont restés bien tristes en apprenant la nouvelle : ils se sont souvenus alors...

"Maîtresse impartiale, honnête, énergique dans son travail et surtout efficace dans son enseignement..."

Et ils ont su vous rendre hommage en vous accompagnant très nombreux à la dernière demeure.

Merci Mme DONNEZ. Une génération entière de Saugnacais vous remercie.

Que le métier d'enseignant est difficile !...

La vie continue... L'école a continué de bien fonctionner. M. DUPÈRE, jeune maître prometteur, a assuré durant l'année scolaire 88/89 l'intérim de Mme DONNEZ. Mme LATASTE, maîtresse chevronnée, s'occupe très bien et avec beaucoup de conscience professionnelle de la classe laissée vacante.

L'éducation des enfants s'est donc poursuivie normalement, agrémentée régulièrement de sorties éducatives tant prisées par les enfants. Rappelons entre autres, le voyage des petite de la Maternelle avec les enfants du C.P. à l'Ecomusée de la Grande Lande à Marquèze et, pour les enfants du Primaire, une séance de cinéma captivante : "L'Ours", la visite très appréciée du "Salon du Livre" à St Paul-lès-Dax ainsi que l'observation de la Lune et de Jupiter à l'observatoire de Dax pour les élèves du C.M.

Et que dire pour les enfants des cours élémentaires et des cours moyens du fameux périple dans le Val de Loire, les 18 et 19 mai par un temps radieux : la visite des châteaux de la Loire restera dans le cœur des enfants un souvenir inoubliable. En deux jours, que de souvenirs !

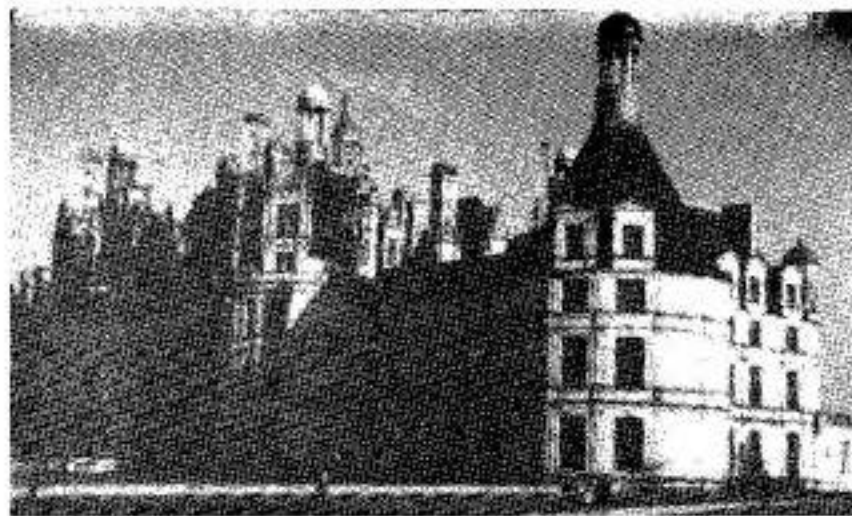
- CHENONCEAUX, château qui enjambe le Cher, qui garde encore l'empreinte de la belle Diane de Poitiers, la favorite, et de son ennemie et triomphatrice Catherine de Médicis, reine de France, épouse du roi Henri II.

- LE CLOS-LUCE, demeure du fabuleux Léonard de Vinci à Amboise, transformée en musée avec cinéma rappelant l'œuvre et les inventions du grand peintre, sculpteur et savant de l'époque de la Renaissance.

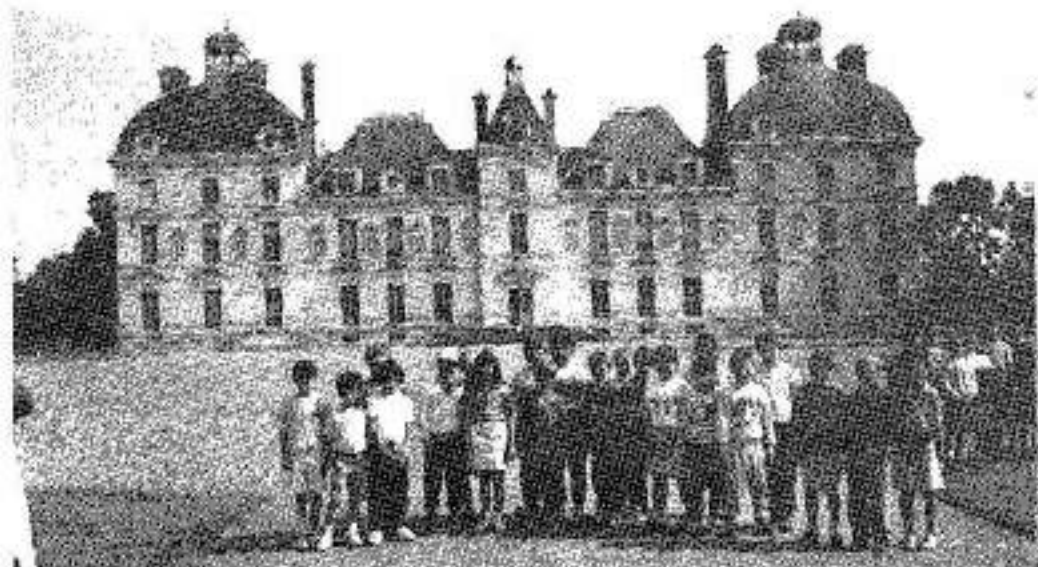
- LA PROMENADE LA NUIT DANS BLOIS, avec ses rues pittoresques si pittoresques (le son et lumière prévu au château n'ayant pas eu lieu).

- LES RETROUVAILLES AU DORTOIR (lieu de détente d'abord avant de devenir lieu de sommeil) où tous se sont comportés comme des "collégiens" et ont bien ri.

- PHOTOS AU PETIT MATIN DU CHATEAU DE CHAMBORD, grandiose rendez-vous de chasse du roi François Ier, Chambord avec ses 128 m de façade, ses 440 pièces et ses 365 cheminées, joyaux du 18ème siècle.



A la découverte des prestigieux châteaux, de Chambord à Cheverny.



- VISITE GUIDÉE DU CHATEAU DE CHEVERNY, château toujours habité de nos jours, particulièrement bien entretenu, en pierres spéciales qui blanchissent à l'air, avec son immense parc et sa meute de 70 chiens courants pour la chasse à course régulièrement pratiquée dans la région. Et à l'intérieur, que de merveilles ! Des tableaux de grands maîtres, des meubles anciens de différentes époques très typiques et des objets précieux.

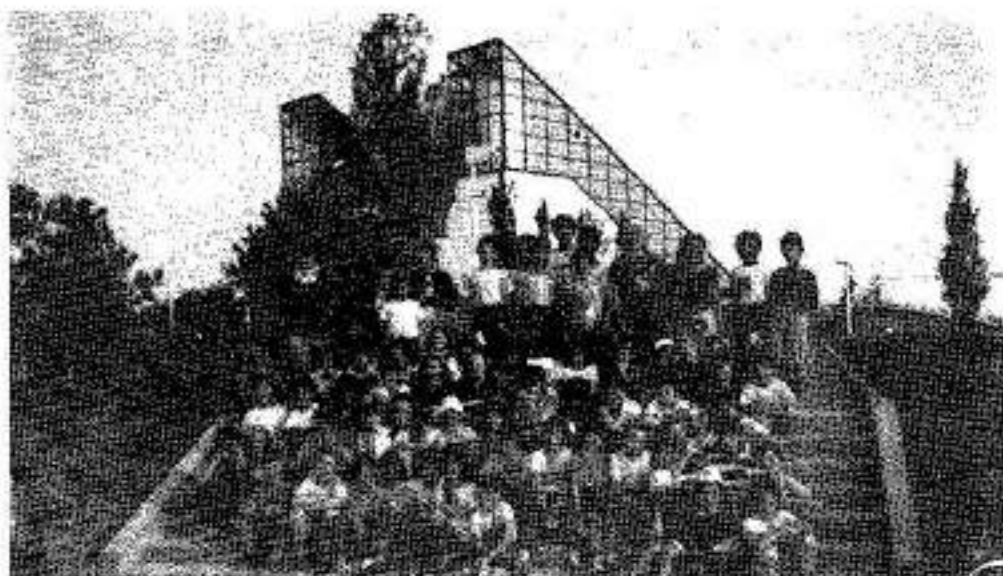
- POURTANT LE "CLOU" DU VOYAGE fut pour les enfants le dépaysement vers le futur... D'une civilisation ancienne, pleine de mélancolie et de charme, "La Renaissance", nous avons plongé vers ce que sera demain : un monde de communication envahi par la vidéo.

Et ce fut un après-midi marathon mais inoubliable... Tout était surprise, émerveillement. Du Futuroscope proprement dit où l'on avait l'impression de voyager dans le cosmos en passant ensuite par toutes sortes de cinémas :

- Le cinéma en relief qui apporte la 3ème dimension et fait participer à l'action,
- Le cinéma dynamique sur fauteuil mobile qui simule l'action,
- Le kinémar qui offre le plus grand écran d'Europe, 800 m², l'équivalent de 7 étages d'un immeuble,

et pour finir, on courut vers le parc aux attractions multiples pour se défouler en oubliant toute fatigue.

Le voyage de deux jours, où tout s'est très bien passé, restera un enchantement.



**Après le
passé,
le Futur
oscope**

Et l'école, en fin d'année scolaire, réussit à présenter pour sa fête habituelle, un programme original sur la commémoration du Bicentenaire où, avec plus de 130 participants, grands et petits confondus, les figures de danse et les chants d'époque s'enchaînaient avec vivacité pour terminer en apothéose par la victoire de la Liberté, l'Égalité, la Fraternité.

On peut ajouter la convivialité de tous les présents : participants, enseignants, parents, grands-parents et amis de l'école.



**Les enfants
aussi ont fait la
Révolution**

Signalons et remercions la municipalité pour la magnifique réalisation d'agrandissement de la Maternelle où les petits ont maintenant à leur service quatre responsables : deux maîtresses et deux A.S.E.M. dans des locaux où rien ne manque désormais : ni dortoir, ni salle de jeux, ni salle de rangement, ni sanitaire adéquat.

Pour 1990, l'effort en faveur de l'école doit, paraît-il se poursuivre puisqu'il est question d'un groupe scolaire en primaire : un projet longtemps espéré mais difficile à réaliser, projet dont il faut féliciter les courageux protagonistes.

L'école continue sa marche en avant, d'amélioration en amélioration, elle ne peut que prospérer encore et toujours.

HORAIRES DIVERS

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MAIRIE ET SERVICES MUNICIPAUX							
■ Secrétariat	matin après-midi	9h00 - 12h00 15h00 - 18h00	15h00 - 18h00	15h00 - 18h00	15h00 - 18h00	15h00 - 18h00	9h00 - 11h30
■ Permanence Maire							9h00 - 11h30
■ Bibliothèque							14h00 - 18h00
■ Ramassage ordures ménagères				après-midi			
ECOLES							
■ Ecole	matin après-midi	9h00 - 12h00 13h30 - 16h30	9h00 - 12h00 13h30 - 16h30		9h00 - 12h00 13h30 - 16h30	9h00 - 12h00 13h30 - 16h30	9h00 - 12h00
■ Garderie	matin soir	7h30 - 8h50 16h30 - 18h30	7h30 - 8h50 16h30 - 18h30		7h30 - 8h50 16h30 - 18h30	7h30 - 8h50 16h30 - 18h30	7h30 - 8h50
POSTE							
■ Bureau	matin après-midi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00	9h00 - 12h00
■ Levée du courrier		17h00	17h00	17h00	17h00	17h00	10h45

TARIFS DIVERS (en vigueur à compter du 1er janvier 90)

Location bâtiments communaux aux particuliers (prix à la journée)	Salle sport (1er match ou entr.)	Salle polyvalente et annexe	Pièce annexe à la salle polyvalente	Cantine sans utilisation cuisine	Cantine scolaire avec utilisation cuisine	Cantine scolaire (lava-vaisselle)
■ Habitants de la commune		580 F	115 F	115 F	420 F	-
■ Non résidents à Saugnac	73 F	1 160 F	230 F	230 F	630 F	100 F

- Concession au cimétière : 195 F le m²
- Taxe de raccordement au réseau communal d'assainissement :
1 730 F pour les constructions existantes
4 200 F pour les constructions nouvelles
- Jetons pour la fumée de la salle polyvalente : 6,50 F/heure
- Photocopies : 1 F/ligne
- Concession de chasse : 120 F

RÉPERTOIRE

ARTISANS - COMMERCANTS - ENTREPRENEURS et PROFESSIONS LIBÉRALES

Cette liste réactualisée comporte le nom des entreprises installées sur le territoire de la Commune.

ADJUDICATAIRE de PECHE

POSTELLE Pierre - Moulin d'Oro.

ALIMENTATION GÉNÉRALE - BOUCHERIE - CHARCUTERIE

LABOURDETTE Louis - Lot. Planté.

ARTICLES ET SERVICES FUNÉRAIRES

MORA Joseph - Quartier Le Conte.

ASSURANCES

LABARBE Gilbert - La Garene.

ATELIER D'ARCHITECTURE

MONPEZAT Pierre - Route de Cambran.

BAR-RESTAURANT

LE CHEVAL D'ARGENT - Mme CASTERA - Carrefour Bégu.

BOULANGERIE

RAUBION Guy - Le Bourg.

CHARPENTE

DUFOURCQ Emmanuel - Le Bourg.

MORA Joseph - Quartier Le Conte.

COIFFURE DAMES-MESSIEURS

IBANEZ Janine - Lot. La Lande.

PREUILH Josiane - Maison Hite (coiffure à domicile)

COMMERCE DE BESTIAUX

BERNADET Jean - Quartier Cambran.

COUTURE

DARRICAU Danièle - Lot. La Lande.

DEPANNAGES ET RÉPARATIONS DIV.

SOS RODOLPHE - M. CALEJERO

Quartier Arzet.

DEPOT DE GAZ

DESSA Henri - Carrefour Bégu.

LABOURDETTE Louis - Lot. Planté.

DISCOTHEQUE

LE DON CAMILLO - Quartier Le Conte.

EBENISTERIE

LAPEYRE Bernard - Quartier Bégu.

ELECTRICITE

FORSANS Alain - Lot. L'Orée du Bois.

SOGELC - Constructions lignes électriques

Carrefour Bégu.

ÉPICÉRIE - ESSENCE - TABAC - JOURNAUX

DESSA Henri - Carrefour Bégu.

EXPERT AGRICOLE FONCIER

LABORDE-BARBANEGRE Henri - Oro.

GRAINES - PLANTS D'ARBRES - ENGRAIS

BARGELES Gaston - Route d'Orthez.

HORTICULTURE

ILHARRAMOUNHO Gabriel - Rte d'Orthez.

LABARRIERE Max - Bétié.

MACONNERIE

DUMON René - Carrefour Coran.

SARL VENTURA - Quartier Cambran.

PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS

CAZAILLON J. Jacques - Rte de Cambran.

SANITAIRE - CHAUFFAGE - OBJETS d'ARTS

SAYES Christian et Michel - Lot. Despons.

SANITAIRE - CHAUFFAGE - PLOMBERIE

FERRONNERIE

DUBOIS Jeannot - Route d'Orthez.

SERVICES MÉDICAUX

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

BERBINAU Didier - Lot. La Lande.

CHIRURGIEN DENTISTE

DUBRASQUET Jean-Frédéric - Carrefour Bégu.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

ILLAIRE-MARCEL Joëlle - Lot. La Lande.

PHARMACIEN

COUDRAY Marie-Evelyne - Carrefour Bégu.

SERVICES SOCIAUX

GARDIENNES D'ENFANTS AGRÉÉES

ROBILLARD Marie-Claire - Rte Cambran.

VENTURA Alvarina - Route de Cambran.

DISTINCTION

Nos plus vives félicitations à M. René GAUJOUR à qui le Ministère de l'Education nationale a attribué le titre de Chevalier des Palmes Académiques pour une remarquable carrière consacrée à l'éducation des jeunes.

Originaire de Rion-des-Landes, M. GAUJOUR découvrait son premier poste d'instituteur en 1957. C'est donc déjà nanti d'une solide expérience qu'il prit la direction de l'école de SAUGNAC-et-CAMBRAN en 1971. La municipalité lui confiait également la tâche de Secrétaire de Mairie.

L'honneur qui lui est fait rejaillit donc sur notre école mais aussi sur la commune tout entière.



ETAT CIVIL

Fin d'année 1988 - Novembre 1989

NAISSANCES

29.12.88	LABASTIE Melissa - Lot, La Lande
09.02.89	SAINT-GERMAIN Gaëtan - Comorges
17.02.89	COMBES Damien - Quartier Conte
19.03.89	VIENNEY Charlotte - Nous Tous
24.03.89	BORDA Audrey - Lot, La Lande
14.04.89	PREULH Mélodie - Cap de Carrère
14.06.89	LOUME Laure - Pont d'Oro
26.06.89	ZBIERSKI Amandine - Petit Suchet
23.07.89	VILLENAVE Léa - Clairine
10.08.89	PEREUILHET Estelle - Lot, Marsan
12.08.89	MONTEIL Alexandre - Lot, La Lande
23.09.89	LABOURDETTE Jérémy - Au Bourg
12.11.89	GALASSI Julien - Lot, La Lande

MARIAGES

26.08.89	COLSON Jean-Marie - Bellegarde (Gard) et LACOSTE Sylvie - Le Conte, Saugnac et Cambran
02.09.89	GRIHON Sylvain - Kahou Suda, Narrosse et GAYAN Sylvie - Lecrouzade, Saugnac et Cambran
02.12.89	LABOURDETTE Patrice - au bourg, Saugnac et Cambran et TSOHANDARIDIS Josiane, Dax

DÉCÈS

09.12.88	LABORDE Eva, veuve BENQUET - Le Lanotte
25.12.88	LEHMANN Pierre - Isolada del Prada
30.12.88	DARRIOT Pierre dit "Georges" - Oy Kia Mou
06.01.89	LAFARGUE Jean - Lacrouz
29.03.89	DESSARPS Jean - Gourin
01.04.89	DARROUZES Jean-Claude - Terminus
14.06.89	LASSERON Fernand - Cap du Boscq
25.06.89	NOUGAREDE Hélène - Larigue
13.08.89	ROMAIN Marie-Elisabeth - Mauhé
22.10.89	GANNY Jeanne, épouse HUBSCHMANN

SOMMAIRE

1	Le mot du Maire
---	-----------------

INFORMATIONS MUNICIPALES

2 - 3	Qui fait quoi ?
4 - 5 - 6	Réalisations
7	Quelques précisions
8	Budget
9	Projets

VIE ASSOCIATIVE

10	Liste des associations
	Agenda
11	Club des retraités
12	Foyer des jeunes
13	Comités des fêtes
14 - 15	Comité du bicentenaire
16 - 17	Entente saugnacaise section basket
18 - 19 - 20 - 21	Entente saugnacaise section tennis
22 - 23	ACCA
24 - 25	Elan saugnacais
25 - 26	FNACA
27	Gymnastique volontaire
27	FCPE

ECOLE

28 - 29 - 30	
--------------	--

31	Horaires, tarifs et répertoire
32	Distinction Etat civil.

Mairie de Saignac-et-Cambran Commission municipale
Responsable : Michel Castillon

Éditeur : Landes Communication - DAX - 58 85 17 17